

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DROIT

PETITES ANNONCES

LA LIGNE 10 sous
TROIS FOIS 25 sous
Si vous avez une maison à vendre ou à louer; si vous désirez une servante, annoncez dans "LE DROIT".

Publié par le Syndicat d'Oeuvres sociales, Ltée

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTENT

Bureaux : No. 88 rue York

PROTECTION DE L'ENFANCE

MISERES MORALES

Hors de l'école, — à l'époque même où l'enfant s'y rend, — mille misères très générales l'attendent et l'assaillent. Des misères morales, d'abord. Quand la mère est à sa tâche (d'ouvrière ou même de ménagère) et trop occupée pour pouvoir porter à ses enfants une attention suffisante, le défaut de surveillance expose cette âme jeune aux pires tentations et influences.

REMEDES

Mais, à toutes ces infirmités morales auxquelles est quotidiennement exposée l'enfance dans les classes laborieuses, il ne manque certes pas de remèdes et de palliatifs. Il faut seulement songer à les appliquer et à les répandre. Ainsi, il ne devrait pas y avoir de ville où ne se rencontrât un patronage de filles, et aussi un patronage de garçons. Ce n'est peut-être pas à l'école, ou, du moins, à l'école seulement, que se forment l'esprit et le cœur.

La Providence

À la dernière assemblée du Conseil de ville, on a parlé de l'eau des puits; puits artésiens et puits de surface. On a demandé ce que le chef du bureau d'hygiène disait de l'eau des puits qu'il y a en ville. On ne se prononce pas d'une manière positive, c'est plus prudent. Le chef du bureau d'hygiène a déclaré que telle ou telle eau était contaminée; des échantillons ont été analysés cette eau et on l'a trouvée absolument bonne.

que de condamnation, quand même. De cette manière, s'il arrive des accidents, on sera sur le bon côté et s'il n'arrive rien on dira que c'est grâce à "notre prudence." C'est sans doute en s'appuyant sur ce grand principe de prudence que le Dr Parent a déclaré qu'il n'y avait rien à reprocher au Dr Shireff et que toutes les suggestions faites par le juge Gunn avaient été mises en pratique. Par l'Electricité Qui amènera devant le Conseil de ville, la question de stériliser

À MÉDITER

Quand la mère a épuisé, pour ramener un fils coupable, les conseils, les avertissements, les reproches et qu'en apparence elle ne peut plus rien, il lui reste encore une puissance, la plus grande de toutes; il lui reste ses larmes. Qu'elle prie, qu'elle pleure, qu'elle aille chercher dans ces replis secrets où l'âme de la mère et l'âme chrétienne se touchent, une certaine larme que Dieu a faite exprès: voilà l'enfant sauvé.

Mgr Bougaard.

L'eau au moyen de l'électricité? Ce moyen essayé en France a réussi invariablement, pourquoi ne pas l'essayer? Le maire Ellis et les Commissaires municipaux ont voté, en un tour de main, de faire venir des spécialistes de Londres qui n'ont donné aucune solution au problème que nous avons à résoudre. Pour cela, on a payé \$10,000.00. Voici maintenant que l'on porte à la connaissance du public un moyen bien simple de porter remède aux maux qui affligent la population d'Ottawa, pourquoi refuser de l'essayer? Pourquoi ne pas demander au gouvernement fédéral de faire faire immédiatement des expériences? Pourquoi ne pas bénéficier des connaissances que possèdent plusieurs savants actuellement au service du gouvernement?

Evidemment, le maire Ellis et les Commissaires municipaux ne sont pas sincères, et le peuple n'a pas tort, de dire qu'il est honnêtement saisi. Les "Sauveurs" que les contribuables d'Ottawa se sont donnés l'hiver dernier ressemblent beaucoup au fameux "Sauveur du peuple" de charlatanesque mémoire.

Les Suffragettes

Les suffragettes continuent à faire des leçons en Angleterre; elles promènent la torche incendiaire dans les clubs d'amusements et les résidences des riches. Les autorités sévissent, les condamnations pleuvent druës, mais le mal se propage quand même. Pour décatoliser la femme anglaise on lui a enseigné depuis plusieurs siècles à mépriser l'autorité religieuse et les lois fondamentales posées par le divin Créateur. On lui a appris par des exemples venant de haut que la vie est faite pour jouir et non pour la consacrer au devoir. Pareille éducation pouvait-elle produire autre chose que le désordre? Malheureusement, le mal ne se limite pas à l'Angleterre, la Française et l'Américaine stériles volontaires ne sont-elles pas des suffragettes d'un autre genre? Que font-elles pour la société? Les lois, les exhortations, les menaces pas plus que les récompenses ne pourront jamais empêcher les femmes de trahir leur mission si l'on ne cultive, avec un soin minutieux, au fond de leurs cœurs, la foi, l'espérance et l'amour tel qu'on l'enseigne dans l'Eglise catholique. Où la femme n'a plus de respect pour les sentiments religieux, la société est en péril.

France et Allemagne

Le monde est un peu étonné des incidents qui se répètent à si courts intervalles sur la frontière franco-allemande. Les relations plus ou moins tendues, non entre les deux gouvernements, mais entre les deux peuples, font craindre à des complications diplomatiques plus ou moins délicates. Ne faites pas de pari avec votre femme à moins que vous soyez décidé de perdre, que vous gagniez ou non.

LES MONTÉNÉGRINS ONT PRIS SCUTARI

Après sept mois de siège la forteresse ottomane vient de tomber aux mains des assiégeants-- Bataille de 24 heures.

(Service du "Droit")

Cettinje, 23.—On annonce officiellement, ici, que les Monténégrins ont pris Scutari, après une bataille acharnée de 24 heures. Le siège durait depuis octobre. L'assaut qui devait donner la victoire au Monténégre commença lundi soir. Les Monténégrins prirent l'offensive et tombèrent par surprise sur les Turcs qui se ressaisirent et livrèrent un combat très rude. Après un assaut meurtrier à la baïonnette, les Monténégrins repoussèrent enfin les soldats ottomans et entrèrent victorieux dans la forteresse. Il était alors 4 heures du matin. Peu de temps après, Essad Pacha, commandant de la défense de Scutari, signait la reddition. Les défenseurs étaient au nombre de 10,000. Les Monténégrins

ont perdu dans ce siège 3,000 hommes et les Turcs 5,000. Londres, 23.—La prise de Scutari complique maintenant la question de la délimitation des frontières de l'Albanie et l'on ne sait encore quelle attitude prendront les puissances. Cettinje, 23.—Scutari était aux mains des Turcs depuis 1447. Le nombre des habitants était de 27,000 Mahométans et de 8,000 catholiques. Les vivres étaient encore abondantes et personne, contrairement aux rumeurs, n'avait souffert de la faim au cours du siège. Le gouvernement monténégrin avait fermé la frontière et suspendu le service postal et télégraphique avec l'extérieur afin d'empêcher l'intervention des puissances avant la chute de Scutari.

INCENDIE DÉSASTREUX

Plusieurs maisons sont la proie des flammes.—\$50,000 de pertes.

Brookville, Ont., 23.—Un incendie a détruit, hier, toute une partie des quartiers les mieux bâtis de cette ville. Avant que l'on ait pu maîtriser les flammes, elles avaient causé pour \$50,000 de dommages. On croit que cet incendie est l'oeuvre d'un incendiaire. La moitié des pertes seulement est compensée par les assurances.

Pie X se rétablit

Rome, 23.—Le Pape revient à la santé de jour en jour. Il s'est levé à dix heures, ce matin, et a pu marcher dans sa chambre. Sa température est de 97. L'affection bronchique subsiste et l'expectoration est encore abondante.

Sir Charles Tupper

Montréal, 23.—Sir Charles Tupper était de passage à Montréal, hier soir, en route pour Halifax où il doit s'embarquer pour l'Angleterre. L'ancien premier ministre a déclaré qu'il voyait la métropole et le Canada pour la dernière fois probablement. Nombre de citoyens sont allés le saluer à la gare.

La duchesse est souffrante

Londres, 23.—La Duchesse de Connaught est souffrante depuis 24 heures, dit un bulletin signé par les chirurgiens qui l'ont opérée le 10 avril.

Le canal Lachine déjà ouvert

Montréal, 23.—Le Canal Lachine est ouvert depuis ce matin, à 9 heures. C'est la première fois de mémoire d'homme, qu'il est ouvert aussitôt à la navigation. L'an dernier, il fut ouvert le 29 avril et il y a vingt ans, ce qui était le record, le 25 avril.

LE "CITIZEN" ET LE Dr PARENT

Le "Citizen" de cette ville se paie la tête du Dr Parent, il faut avouer qu'il ne l'a pas volé.

À la dernière séance du Conseil de ville, le Dr Parent, mettant de côté les sentiments et les idées bien connus de ses commettants, prenait la défense du Dr Shireff et laissait entendre qu'on devait le laisser permanemment à son poste. M. Parent comptait sans doute recevoir l'approbation entière de tout l'élément de langue anglaise, ce à quoi il semble tenir par dessus tout. Le "Citizen" lui rappelle en termes non équivoques que, d'après les conclusions de l'enquête faite par le juge Gunn, il est facile de constater que le Dr Shireff n'a pas la confiance du public ni les connaissances nécessaires pour qu'on lui confie le soin de la santé publique. Le Dr Parent se rappellera sans doute que l'Anglais n'a que du mépris pour celui qui ne tient pas ses promesses et qui n'a pas le courage de défendre les intérêts de ses commettants.

XXIVÈME CONGRÈS EUCHARISTIQUE

S'ouvre aujourd'hui à La Valette sous la présidence du Cardinal Ferrata.

La Valette, Malte, 23.—Le cardinal Dominic Ferrata, Légat du Pape au Congrès eucharistique, est arrivé ici hier après-midi sur le terrifié "Hussar", venant de Sicile. Il a été chaudement acclamé par la foule immense accourue au débarcadère. Toutes les cloches des églises se mirent en branle et le Légat passa en voiture au milieu des rues richement décorées de Floriana, où une réception lui fut faite par l'archevêque de Malte, le clergé et les dignitaires étrangers. Son Excellence assista à une courte cérémonie à la cathédrale et se rendit au palais archiepiscopal, où il résidera durant tout le congrès. Aujourd'hui a lieu l'ouverture du vingt-quatrième Congrès Eucharistique dans la Rotonde de la Musta, par Mgr Heylen, évêque de Namur, Belgique, président permanent des Congrès eucharistiques internationaux.

LA GRÈVE BELGE

Bruxelles, 23.—A Anvers, la Louvière, Seraing, Mons, Herenthals et dans cette ville, un grand nombre d'ouvriers ont repris le travail. La majorité des grévistes attendent la décision du congrès socialiste avant de retourner à l'atelier. Le comité socialiste se réunira demain et recommandera la cessation de la grève.

Pour avoir blessé sa femme

Montréal, 23.—Peter Sutherland, cordonnier, 389 Bleury, a été arrêté hier soir, pour s'être livré à des voies de faits graves sur sa femme, en la bessant avec un couteau. La blessée n'a pas voulu se laisser conduire à l'hôpital, elle est soignée à son domicile. La malheureuse femme aurait sans doute été tuée si elle n'avait pu parer le coup que lui porta son mari. Elle s'en tire avec de légères blessures à la main et au cou.

UNE VICTIME DE SCROLLI

Montréal, 23.—Luigi Scrolli, l'une des victimes du drame de jalousie dont l'auteur est Tomaso Bernardi, est mort à l'hôpital Notre-Dame, ce matin. L'autre victime, Angelina Regina, qui git à l'hôpital Général, se rétablira. L'enquête du coroner aura lieu demain.

LE SCANDALE DES ARMEMENTS

Une commission parlementaire fera une enquête à l'eau de rose.

Berlin, 23.—La Commission du Budget du Reichstag a décidé de faire nommer une commission parlementaire pour faire une enquête sur le scandale des armements. Les Socialistes ont essayé, sans succès, de faire donner à cette commission le pouvoir de citer les témoins et de les forcer à déposer sous serment. L'enquête ne donnera, dans ces circonstances, aucun résultat satisfaisant. Les journaux publient des chiffres démontrant que l'année où la campagne militariste, a commencé ses agissements en France, les dividendes des fabricants d'armes Allemands ont augmenté de 20 à 332 pour cent et le prix des actions de 290 à 575.

UNE GUERRE GRECO-BULGARE

Serait sur le point d'éclater.—L'armée grecque surveille les mouvements bulgares.

Londres, 23.—Le correspondant du "Chronicle" à Salonique est d'opinion que la Bulgarie et la Grèce marchent vers une guerre certaine. Les Grecs ont concentré une armée dans le voisinage de Salonique, tandis qu'un autre corps a été débarqué à Orfani, afin de surveiller les mouvements des Bulgares à Drama et à Kavala.

A VOL D'OISEAU

On discute encore la loi des banques en comité, mais on espère que le projet de loi élaboré sera soumis au Parlement d'ici quelques jours.

Les ministériels espèrent proroger la législature provinciale jeudi ou vendredi soir. Les libéraux de leur côté prétendent qu'il y du travail pour jusqu'au milieu de la semaine prochaine.

Une dépêche par télégraphie sans fil annonce que les glaces du pôle nord sont en mouvement très actif vers le Sud. Ce qui précéderait que la belle saison doit nous arriver sous peu.

Les députés libéraux à la législature provinciale s'opposent fortement à ce que le gouvernement accorde des subsides en terre pour la construction d'un chemin de fer dans le Nord d'Ontario. On prétend que des abus trop nombreux s'en suivront.

La ville de Toronto demande à la législature provinciale le privilège d'acheter les lignes de tramways qui circulent dans ses limites. Les profits des lignes de tramways seraient au compte du public au lieu d'être au bénéfice de particuliers. Plusieurs comités d'autorité seraient ainsi évités.

À la chambre des communes, on discute sur les amendements aux règlements, il est tout probable que la session se prolongera jusque dans le mois de juillet est bien vrai de dire que l'on passe six mois par année à faire des lois que l'on viole ensuite pendant les six autres mois.

Les feux de prairie font rage actuellement dans le sud et le centre de la Saskatchewan. Les dommages les plus considérables ont été causés autour de Moose Jaw. Le problème maintenant est de trouver la nourriture nécessaire pour bestiaux en attendant que l'herbe pousse.

Les citoyens d'Ottawa s'agitent sérieusement pour créer une forte opposition au projet du nouvel aqueduc. Si les journaux de langue anglaise semblent favoriser le projet, ce n'est pas à dire que tous les Anglais sont du même avis. Ils sont très nombreux les citoyens anglais qui trouvent absolument ridicules les plans du maire Ellis et de ses amis.

Malgré les injonctions des grandes puissances, le Montenegro a continué ses attaques contre la forteresse de Scutari, dont ils viennent de s'emparer après un siège de près de six mois. D'autres parts, les dépêches annoncent que les Grecs et les Bulgares commencent à s'observer d'une manière étrange. Ce n'est pas la première fois que les dépêches annoncent ces divisions.

Le maître-des-postes à Aylmer, M. Léon Chartier, a offert sa démission parce que les inspecteurs du gouvernement ont découvert que le surplus des recettes n'étaient pas déposées exactement d'après les prescriptions des lois fédérales. Contrairement à certaines rumeurs que l'on a fait courir, il n'y a pas déficit dans les comptes.

La grande grève qui a menacé de jeter le désarroi en Belgique est tacitement terminée. Elle a coûté des millions et les Socialistes qui croyaient en tirer un grand profit et qui sont la cause première de ce différend continuent à crier qu'ils sont les seuls amis de l'ouvrier, quand ils cherchent à l'exploiter au bénéfice d'ambitions politiques.

L'ÉCOLE BILINGUE

L'école bilingue est une école où l'on enseigne deux langues. C'est là une définition assez large pour comprendre plusieurs catégories distinctes d'écoles bilingues. Ici, dans la province d'Ontario, en ce qui nous concerne, on peut en distinguer trois sortes.

D'abord, par école bilingue, on peut entendre une école où une classe dans laquelle le cours général des matières est enseigné en anglais, par des maîtres et avec des manuels de langue anglaise, à l'exception des quelques heures par jour ou par semaine consacrées à l'étude de la langue française. Ce sont des écoles bilingues idéales... pour les enfants de langue anglaise. Mais on ne saurait inventer meilleur moyen de faire perdre rapidement à nos enfants canadiens-français et leur langue et la mentalité catholique qui l'imprègne. Il est impossible que, dans la pensée des élèves soumis à ce régime, la langue française n'apparaisse d'une importance secondaire, et comme un fardeau de surcroît. A part l'action dissolvante d'une éducation étrangère, il ne faut pas tant pour détruire dans une âme d'enfant toute trace des caractères de son origine nationale. Ce premier genre d'école bilingue est celui qui préconise le règlement 17 du ministère de l'Instruction publique.

En second lieu, on peut appeler école bilingue l'école où les deux langues anglaise et française, simultanément enseignées dans l'explication de toutes les matières, à des élèves de même ou de différente nationalité, seraient mises sur un pied d'égalité et de neutralité, plus belle en théorie qu'en pratique. En réalité, si pareille école peut respecter la justice dans la distribution des regards à l'une ou à l'autre des deux langues, elle n'aboutira qu'à former des hybrides, des monstres intellectuels et littéraires. La plus élémentaire pédagogie, le bon sens du plus humble maître d'école saisis l'absurdité d'un pareil système. C'est le moyen de faire des élèves méfiants, ni anglais ni français, sans caractère défini, étrangers à leurs familles autant qu'à celles des autres races.

Enfin, il est une troisième école bilingue, semblable à la première, mais à l'inverse on y donne une éducation générale de langue française, avec un bon cours secondaire de la langue anglaise. Cette école bilingue est idéale... pour les Canadiens français. Nous y avons droit, elle est la seule qui soit acceptable pour nous, au point de vue catholique et national, et nous devons être prêts à tout sacrifier pour la défendre.

Sous l'empire de ce sentiment, le Premier Congrès de la Langue Française a formulé le vœu suivant qu'il nous paraît opportun de rappeler ici :

« Attendu que le Canada est une confédération anglo-francophone dans laquelle deux langues, la langue française et la langue anglaise, ont des droits égaux devant la constitution fédérale ;

« Attendu que de nombreux avantages résultent de la culture des deux langues officielles du pays ;

« Attendu qu'il est même nécessaire qu'au moins l'une des deux races apprenne la langue de l'autre pour faciliter les relations entre les compatriotes de nationalité différente ;

« Le Premier Congrès de la Langue Française au Canada émet le vœu :

« 1o Que partout où se trouvent des groupements assez importants de Canadiens français ou d'Acadiens, on les autorise à organiser des écoles publiques sur un plan rationnel, admis par les pédagogues les plus renommés ;

« 2o Que dans ce système on mette à la base la connaissance de la langue maternelle, qui est reconnue comme le moyen indispensable d'apprendre ensuite la langue seconde ;

« 3o Que la langue maternelle reste la langue véhiculaire des diverses matières du programme ;

« 4o Que l'on tienne compte de la langue française dans tous les examens officiels, et qu'il soit loisible au candidat d'écrire les différentes compositions dans sa langue maternelle.

« Et le Congrès, convaincu que, pour résoudre de si graves problèmes, il faut avant tout compter sur le secours de Dieu, exprime le désir que, dans toutes les écoles françaises du pays, les enfants récitent chaque jour un "Ave Maria" et une invocation au Sacré-Coeur de Jésus pour la sauvegarde des écoles bilingues d'Amérique, et que, à cette même intention, on mette à une place d'honneur dans ces écoles une image ou une statue du Sacré-Coeur. »

Un professeur.

Les semences vont bien

(Service du "Droit")

Lethbridge, 23.—Les semences dans toute la partie sud de l'Alberta marchent rapidement. Des milliers d'acres qui avaient été préparés l'automne dernier sont déjà ensemencés. Le blé de l'hiver n'a jamais été dans une meilleure condition dans les districts de Magrath, Cardston, Spring Coulu et Kimball.

DE MONTRÉAL À HULL

La question d'une route provinciale entre ces deux villes est toujours à l'ordre du jour.—Les adhésions se font plus nombreuses.

UN PROJET D'AVENIR

Depuis quelque temps, un immense mouvement se dessine chez les municipalités jalonnées le long de la rivière Ottawa. Ce mouvement de haute envergure, qui ne fait que s'accroître de jour en jour, a en vue la réalisation d'un projet qui comporterait la construction d'une route nationale entre Montréal et Hull.

Tenant compte des nombreux avantages qui résulteraient de l'exécution de cette entreprise, toutes les municipalités affectées, rivalisent d'ardeur pour faire prendre corps au projet préconisé depuis quelque temps par le gouvernement de Québec. On reconnaît que la construction de cette route nationale est une entreprise tout à fait progressive, digne de la plus enthousiaste collaboration de tous les villages et cantons et dissimulés le long du tracé projeté pour cette grande voie, qui reliait Hull à Montréal.

Il est réconfortant de voir que la presque totalité des municipalités se rendent compte que la réalisation du projet sera féconde en avantages pour tous les intéressés.

Il ne se passe pas de jour sans qu'une nouvelle municipalité donne son adhésion au projet et promette toute sa collaboration. Le mouvement a soulevé l'enthousiasme même, des plus apathiques et a intensifié l'ardeur des propagandistes de l'entreprise.

NOUVELLE LIGNE MARITIME DU C.P.R.

Entre le Canada, les ports de la Méditerranée et l'Autriche-Hongrie.—Encouragements royaux.

L'établissement d'une nouvelle ligne maritime entre le Canada et l'Autriche-Hongrie, par la compagnie du Pacifique provoque beaucoup d'intérêts. De précieux encouragements ont été donnés à la compagnie dès le commencement de l'entreprise et nombre de personnages distingués ont exprimé leurs souhaits du succès.

Au départ du "Ruthenia", de Trieste, le premier paquebot qui faisait le service, entre l'Autriche-Hongrie et le Canada, les passagers ont envoyé des messages au roi d'Autriche-Hongrie et à l'archiduc Ferdinand, prince héritier du trône d'Autriche.

Ces messages exprimaient l'espérance de voir ce nouveau service maritime accentuer la cordialité des relations entre le Canada, la Grande-Bretagne et l'Autriche-Hongrie.

Le roi d'Angleterre a remercié les passagers du message qu'ils lui avaient adressé et les a assurés que ses sentiments étaient en harmonie avec les leurs. L'empereur d'Autriche a répondu comme suit : "Sa majesté impériale et royale envoie ses remerciements les plus sincères aux passagers du premier paquebot qui inaugure la nouvelle ligne, et leur exprime ses souhaits d'une heureuse traversée."

L'archiduc Ferdinand a envoyé également une réponse favorable. Les passagers du "Ruthenia" ont été très flattés des bons souhaits exprimés par les souverains des deux grands pays européens.

Troubles au Mexique

(Service du "Droit")

Cananea, Mex., 22.—James S. Douglas, président de la "Cananea Consolidated Copper Company", a été chassé de Cananea par une foule de 2,000 mineurs et fondeurs.

Sur la demande de la foule, Douglas partit en automobile et se dirigea vers la frontière.

La foule était accompagnée par J. N. Durazzo, préfet du district Arispe et par le colonel Avardo, commandant des troupes de Sonora. Personne n'eut à intervenir. La situation est très grave. Les mineurs et les fondeurs sont irrités de la fermeture des mines et des fonderies.

La compagnie donne à chaque ouvrier qui veut quitter Cananea 7 1/2 pesos pour les dépenses du voyage tandis que l'état prévoit au reste.

Nogales, Ariz., 22.—Les fédérés qui sont à Guaymas ont reçu des

secours pour se procurer des munitions de guerre. Ils répondent au bombardement des troupes de l'état à travers la baie d'Empalme. La situation s'aggrave de plus en plus.

UNE DÉFENSE DE GUILLAUME

Il ne veut pas qu'on représente les scènes de la guerre de 1870.

(Service du "Droit")

Londres, 23.—Une dépêche de Berlin dit que le Kaiser vient de défendre la tenue de l'exposition de peintures représentant les principaux faits de la guerre franco-prussienne au jubilé royal de l'exposition à Berlin.

Nos dépositaires

On peut se procurer le "Droit" aux endroits suivants :

- BASSE-VILLE**
- P. C. Guillaume—Sussex et York
 - J. G. Ferland—427, Sussex
 - J. Landry—178, Dalhousie
 - L. Moquin—259, Dalhousie
 - Dame Beauchamp—254, Dalhousie
 - McNicoll—276, Dalhousie
 - N. A. Godin—280, Dalhousie
 - Dame Cantin—308, Dalhousie
 - Goldberg—331 1-2, Dalhousie
 - Bender—St André et Cumberland.
 - M. L. Lafontaine—Cathcart et Cumberland.
 - Dame Landriault—350, St Patrice
 - N. Leblanc—415, St Patrice
 - N. Motard—519, St Patrice
 - N. Bernier—615, St Patrice
 - L. Larose—Nelson et York
 - M. Desjardins—239, Rideau
 - M. R. Lafontaine—118, Rideau
- HAUTE-VILLE**
- J. B. Reid

- ST JEAN BAPTISTE**
- A. Boivin—80, Queen Ouest
 - Eug. Bilodeau—187, Broad
 - J. Séguin—787, Somerset
 - Trudel et Frères—LeBreton et Louisa
 - E. Carrière—234, Rochester
- HINTONBURG**
- J. S. Leblanc—978, Wellington
 - M. G. Blair, Melrose Avenue
- MECHANICSVILLE**
- J. H. Hudon—Hinsley Ave
- ST CHARLES**
- M. Ménard—Beechwood Ave. et Springfield.

- A HULL**
- L. G. Dumontier—Rue du Pont
 - Mlle Cousineau—Coin des rues Charles et du Pont
 - M. Groulx—Rue Champlain, en face de l'Hôtel de Ville
 - Mlle Lapierre—Rue Champlain.
 - Adrien Larocque—Rue Britannia

Calixte Dubé

Menuisier, entrepreneur de construction et de travaux en ciment.

Toute réparation diligemment exécutée.

178 rue Rochester, Tel. Queen 3618, OTTAWA. Nous garantissons tout ouvrage qui nous est confié.

POUR VOS IMPRESSIONS

ADRESSEZ-VOUS

Personnellement, par téléphone ou par correspondance à la :: :: ::

OTTAWA PRINTING COMPANY, LIMITED

Un outillage de première classe et un personnel compétent permettent à la Compagnie de garantir toutes sortes de travaux d'imprimerie :

Cartes de visite, Cartes d'affaires, En-têtes de comptes, En-têtes de lettres, Enveloppes, Circulaires, Pancartes, Livres, Factums, Affiches, Catalogues

Impressions en couleurs de tous genres

DEMANDEZ NOS PRIX

Tel. Rideau 295

Ottawa Printing Co., Ltd.

1-3-5 rue Mosgrove, OTTAWA

FEUILLETON DU DROIT AU LARGE DE L'ÉCUEIL

Roman Canadien par Hector Bernier Avec la permission de l'auteur

No. 20 (suite)

—Parce que l'épreuve dure... Ton énergie sera plus riche, aura plus de poigne!

—Je verrai mon père tout-à-l'heure, je puis tout lui avouer maintenant... Oh! que cela me fera du bien!

—Je te le défends! s'écrie l'abbé Lavoie, effrayé. Je t'ai excusé, moi... Coudoyer la misère humaine apprend bien des choses, élargit la vision de la pitié, multiplie le pardon... Ton père ne comprendrait pas cet amour... Il ne connaît jamais autre chose que le principe rigide. Implaçable il te condamnerait d'avoir aimé la fille d'un sectaire, il en aurait tant de peine... Ah non, prends bien garde, il ne faut pas qu'il sache, il te maudirait peut-être!

—Pour, lui, je serais un lâche...

—Oui, mon fils...

—Pauvre père!... Je comprends... La vie est bien étrange, parfois...

A ce moment, le timbre de la porte est agité de coups secs dont les harmoniques tranchants se répètent dans l'âme du jeune homme et celle de l'abbé. Celui-ci va ouvrir; Augustin Hébert courbe sa longue taille pour franchir le seuil du presbytère.

—C'est ton père, Jules! s'écrie l'abbé.

—On m'a dit qu'il était ici, dit Augustin. Viens, mon fils, que je t'embrasse les mains dans les miennes!... Un moment encore, on viendra t'annoncer la victoire!... J'arrive des paroisses du haut... Ta majorité sera grasse!... Que je suis fier de toi, mon fils!

Les mains vigoureuses du fils et du père s'étreignent, les yeux d'Augustin scintillent d'orgueil, ceux de Jules sont brûlants de reconnaissance, le curé songe avec terreur à l'abbé qui séparerait les deux hommes, si l'un des deux savait.

—Que je vous remercie, mon père! Si je suis vainqueur, c'est à vous que je le dois!... On a moins voté pour le fils que pour le père... On vous adore partout...

—Ton âme canadienne avait de l'amorce... Je le redoutais un peu... Mais on a compris que tu étais sincère, qu'elle pouvait faire du bien à notre race... A force de l'entendre, je me suis un peu réconcilié avec ta chimère... Je vous demande pardon, Monsieur le Curé, me voici nerveux, affolé, presque étourdi, je ne pense qu'à la joie du triomphe... Vos prières, que vous m'aviez pro-

mises, ont eu leur magnétisme...

—Mes prières... Une clameur grandissante paralyse la protestation du beau vicillard. Jules et son père écoutent avec un saisissement de tout leur être. Ils ne distinguent pas encore les cris dont le tumulte vibre, mais la brise leur apporte une vague d'enthousiasme. Un instant, le doute les empoigne au vif d'eux-mêmes, et Jules a peur. Le bruit s'approche, on va bientôt savoir quelle est la vocifération monstrueuse.

—J'ai compris, on t'acclame, Jules, dit l'abbé, que l'allégresse ramène aux délires de vingt ans. Augustin Hébert est remué jusqu'en ses entrailles profondes. Jules, une seconde, éprouve au cerveau comme une sensation de folie.

—Vive Hébert! Vive le Patroite! hurlent des centaines de poitrines glapissantes. D'abord masqués du presbytère, un péle-mêle d'hommes et d'enfants débouchent de la rue principale. Des mains battent l'air, des chapeaux volent au ciel, des gamins se bousculent à l'avant-garde, des chiens jappent aux nues, et de la masse grouillante que le chef de cabale domine, un refrain, qui ne se calme que pour renaître avec une passion plus aigue, rugit dans l'espace: "Vive Hébert! Vive le Patroite!"

Jules Hébert, haletant, se grise de l'acclamation exaltée. Une onde intense d'orgueil refoule de son cœur au cerveau. Ce n'est pas de lui qu'il est fier, mais du peuple qui est ligne de l'âme canadienne. Dans son imagination vertigineuse, l'enthousiasme de cette foule relient d'un prolongement vaste. Il déborde les alentours frémissants,

ébranle des espaces infinis, vibre jusqu'aux plus lointains échos de la patrie. C'est avec un sanglot dans la poitrine qu'il remercie ces campagnards d'avoir applaudi son rêve de fraternité canadienne...

VII

—Philo, tu es bien heureux, toi, murmure Jules Hébert, en caressant le pelage fauve du grand terreneuve, dont les prunelles dardent sur le jeune homme un contentement profond. Tu ne contais pas la douleur qui brise... Tu coules une vie sereine et sans angoisse... Tes yeux luisent d'une paix inaltérable... Donne-m'en un peu, veux-tu... Ne va pas au-delà de ton bon-heur, n'essaye pas de savoir la peine de ton maître; elle t'affligerait sans doute, et, vois-tu, il vaut mieux ne pas savoir comme il souffre...

La prédiction de l'abbé Lavoie se réalise brutalement. A la veille de perdre l'amie qu'il adore, le jeune homme a le cœur à la torture. Hier même, il a revu Marguerite, à son retour du Saguenay. Dans leur entretien vibrant, passionné, ils ont entrevu combien l'absence avait aiguë leur peine, quelles douces rêveries avaient hanté leur pensée ravie, quelle extase ils avaient, au fond d'eux-mêmes, à se revoir, à se regarder longuement. Demain, ce sera la séparation décisive. Ils iront contempler le Saint-Laurent de la cime du Cap Tourmente, ils s'y feront l'adieu sans retour. Parfois, le jeune Canadien se révolte au souvenir qu'elle lui échappe à jamais, s'insurge contre la destinée qu'il accuse, demande au ciel pourquoi il a fait les âmes qui s'attirent et les âmes qui les séparent. Mais

la rébellion n'est que passagère, et l'assaut des nerfs aigris succombe toujours à la volonté solide comme une main tremblante sur son front que la fièvre consume.

—Ton front brûle... Es-tu malade, mon fils? —Mais non, chère mère, je me sens très-bien... —Tu as tremblé... C'est comme si j'avais interrompu quelque songerie très-captivante... —Vous vous imaginez cela... Je flâne, tout simplement... Tout est calme ici, la brise est douce, je me laisse engourdir par la paresse la plus délicate... —Es-tu déjà blasé de ta vieillesse?... —Il ne faut pas que j'y songe trop, mère... A mon âge, la tête n'est pas encore bien stable, et elle me tournerait, si j'écoutais. Messire Orgueil avec trop de complaisance... —Tu vois bien que je me suis aperçue que tu me caches quelque chose, là, derrière ce front d'opiniâtre... Allons! tu as de la peine, et qui, mieux que ta mère, accueillera ta confiance avec amour?... —Je n'ai pas de confiance à vous faire, dit-il, avec douceur. Je rêvais à des choses quelconques, à rien, si vous le préférez... —J'ai lu l'angoisse sur ton visage. Tu ne peux me fuir, Jules, tu souffres, mon enfant... Mon cœur de mère en a la certitude... Tu te défendrais avec moins de mollesse que je n'en douterais pas davantage... Allons! dis-le moi vite, avant que, ton père et Jeanne ne soient revenus de la messe... Tu as de la peine, n'est-ce pas?... —C'est n'est pas de la peine, je vous l'assure... —Qu'est-ce donc alors?... —Si peu de chose, mère...

—Tu ne m'as pas encore regardé bien droit devant toi, selon ta charmante habitude... Pourquoi as-tu peur de me regarder? Ouvre tes yeux bien francs dans les miens, et je croirai que ce n'est rien, ta songerie profonde... —Les voici, mes yeux... —Oh! mon fils, tu me caches quelque chose, et c'est grave, douloureux même... Je t'interrogeais avec la secrète espérance d'avoir mal vu, mal pensé... Mon pressentiment n'a pas erré, tu souffres cruellement... Il faut que tu parles, vois-tu, je souffre déjà plus que toi!... —Eh bien, oui, je souffre atrocement! s'écrie Jules, n'en pouvant plus de mensonges.

—Pauvre enfant!... Mais c'est d'hier, d'aujourd'hui, n'est-ce pas? Tu me l'aurais dit... Il n'y eut jamais de mystère entre nous... —Depuis si longtemps, mère, depuis quinze jours... —Depuis deux semaines, et je ne le sais pas encore! lui reprochait-elle, étonnée.

—Je devais ne pas vous le dire... —Je m'en veux de la pensée horrible qui m'a traversé l'esprit!... Il ne peut s'agir de honte!... —Il s'agit de mon cœur, avoue Jules, gonflé.

—Tu aimes! s'écrie la mère. Cela devait venir et cela devait t'assommer, te prendre tout entier... Comment pouvais-tu le prévoir? C'est la première fois que tu me parles de cette femme... —Je vous le redis, je devais ne pas vous en parler... —J'oubliais... Mais pourquoi? —Est-ce un crime de l'aimer?... —A quoi vous servirait-il de le connaître?... Elle partira bientôt, je ne la reverrai plus jamais... (A suivre)

—Tu ne m'as pas encore regardé bien droit devant toi, selon ta charmante habitude... Pourquoi as-tu peur de me regarder? Ouvre tes yeux bien francs dans les miens, et je croirai que ce n'est rien, ta songerie profonde... —Les voici, mes yeux... —Oh! mon fils, tu me caches quelque chose, et c'est grave, douloureux même... Je t'interrogeais avec la secrète espérance d'avoir mal vu, mal pensé... Mon pressentiment n'a pas erré, tu souffres cruellement... Il faut que tu parles, vois-tu, je souffre déjà plus que toi!... —Eh bien, oui, je souffre atrocement! s'écrie Jules, n'en pouvant plus de mensonges.

—Pauvre enfant!... Mais c'est d'hier, d'aujourd'hui, n'est-ce pas? Tu me l'aurais dit... Il n'y eut jamais de mystère entre nous... —Depuis si longtemps, mère, depuis quinze jours... —Depuis deux semaines, et je ne le sais pas encore! lui reprochait-elle, étonnée.

—Je devais ne pas vous le dire... —Je m'en veux de la pensée horrible qui m'a traversé l'esprit!... Il ne peut s'agir de honte!... —Il s'agit de mon cœur, avoue Jules, gonflé.

—Tu aimes! s'écrie la mère. Cela devait venir et cela devait t'assommer, te prendre tout entier... Comment pouvais-tu le prévoir? C'est la première fois que tu me parles de cette femme... —Je vous le redis, je devais ne pas vous en parler... —J'oubliais... Mais pourquoi? —Est-ce un crime de l'aimer?... —A quoi vous servirait-il de le connaître?... Elle partira bientôt, je ne la reverrai plus jamais... (A suivre)

AU PARLEMENT FÉDÉRAL

La question de clôture.--La Gauche se plaint.--La Droite dit qu'elle n'a pas raison et que les sessions parlementaires sont trop longues.--Le règlement des Communes anglaises

La Chambre a discuté sur le règlement de clôture toute la journée mais le vote n'a pas été pris comme on s'y attendait. M. Kay député de Missisquoi a proposé l'ajournement de la Chambre afin de donner l'occasion à Sir Wilfrid Laurier de parler une deuxième fois sur le fameux règlement. Le discours du chef de l'opposition a été en substance le même que celui qu'il prononçait lors de la présentation des résolutions du premier ministre. M. Borden lui a répondu, répétant les mêmes arguments qu'il employait il y a deux semaines. La discussion a été continuée par MM. Guthrie, White, Graham, Crothers, Carvell, Meighen et Lachance. M. Carroll a proposé l'ajournement.

La gauche a continué de se plaindre de l'opposition que le gouvernement veut exercer à son égard. Le gouvernement a répété à son tour qu'il n'avait aucune intention d'opprimer l'opposition mais qu'il voulait simplement empêcher la minorité de faire de l'obstruction et de retarder indéfiniment le travail pratique de la Chambre. L'opposition a prétendu que le peuple serait froissé du traitement fait à ses représentants en les baillonnant. Le peuple est en faveur d'un règlement de clôture a répondu le gouvernement car il commence à se fatiguer de voir la majorité conduite par la minorité et les sessions du parlement durer si longtemps sans travail réellement pratique. Avec la clôture le rôle de l'opposition se trouve annihilé et le parlement devient une farce prétend encore la gauche. Les ministères voient dans la clôture le moyen de régulariser les procédures et le travail de la Chambre, de rendre le parlement réellement digne de lui-même et du pays tout entier.

Tel est en somme le résumé des deux plaidoyers sur la clôture. Autour de ce thème la Chambre a trouvé moyen de faire neuf discours, les uns intéressants; ceux de MM. Guthrie, Graham, Laurier, Meighen et Borden, les autres médiocres, celui de l'hon. F. W. Crothers entre autres.

Dès le commencement de son discours Sir Wilfrid Laurier attaque le sujet de la discussion. "La résolution présentée par le premier ministre n'est pas nécessaire; l'intérêt général ne la réclame point, dit le chef de l'opposition. Au cours de la présente session nous avons favorisé l'expédition des affaires de l'Etat par tous les moyens compatibles avec une discussion loyale et suffisante. Le règlement du premier ministre est plus rigoureux que celui qui régit le parlement anglais. Voyons un peu le règlement que nous avons devant nous. Le premier paragraphe de la résolution est ainsi conçu:

"Toute motion débatte faite sous la rubrique: Affaires de routine, à l'exception des motions d'ajournement, et toute motion inscrite sur le feuillet des ordres, ou pour l'adoption du rapport d'un comité permanent ou spécial, ou pour la question préalable, ou pour la troisième lecture d'un bill, ou pour l'ajournement de la Chambre quand il s'agit de discuter une question déterminée d'importance publique urgente, ou pour l'adoption en comité général, ou en comité des subsides, ou des voies et moyens, de la résolution, article, clause, préambule, ou titre en délibération, pourra être débattue, mais toutes autres motions seront décidées sans délai ou amendement."

Ainsi d'après ce paragraphe il ne pourra y avoir aucune discussion sur les motions demandant l'ajournement de la Chambre. Ce pendant dans bien des cas c'est là le seul moyen que possèdent l'opposition d'attirer l'attention du gouvernement sur des sujets très importants et dont la discussion ne peut être remise à plus tard. C'est le cas par exemple des solennités, des mortalités et de plusieurs autres sujets susceptibles d'être présentés à la Chambre pour discussion immédiate.

La discussion de tout amendement sur la troisième lecture d'un bill se trouve aussi prohibée et le gouvernement lui-même est baillonné par les nouveaux règlements. N'est-ce pas là tuer toute discussion même raisonnable du côté de l'opposition. N'est-ce pas créer l'anéantissement complet de l'opposition en Chambre?

Le seul commentaire fait là-dessus par mon très honorable ami le premier ministre lors de la présentation de ses résolutions est que, tant qu'il occupera la situation qu'il occupe aujourd'hui, nous n'avons rien à redouter, et qu'une semblable motion sera toujours considérée par lui comme affaire de routine. Mon très honorable ami, malheureusement, n'est pas immortel. Il faut toujours prévoir les accidents possibles. Qu'arriverait-il, par exemple, si sa place était prise par son voisin (M. Rogers). S'il faut s'en rapporter à la bonne volonté de mon honorable ami, je prie le ciel de nous venir en aide! Nous voulons que les règlements soient établis de telle sorte qu'ils expriment les véritables idées de ceux qui les rédigent. Je m'oppose à la résolution parce que les règles parlementaires qui ont été en vigueur depuis des siècles ont été faites dans le but de protéger les droits des minorités et de leur assurer cette liberté inestimable de la parole dans le Parlement; je m'oppose à cette résolution, monsieur l'Orateur, parce que je crois qu'elle est une tentative de placer la minorité de cette Chambre sous la domination absolue de la majorité.

M. Borden est de belle humeur aujourd'hui. Il commence par railler le chef de l'opposition auquel il ne reconnaît pas, dit-il, son jugement ordinaire. Le discours de mon honorable ami est assez pauvre. Quand il ne se plaint pas d'être baillonné il dit que c'est le gouvernement qui l'est. Voilà qui est assez amusant. M. Laurier se plaint de ce que la première clause de la résolution empêche toute discussion sur les sujets importants. Je lui dirai que les questions importantes seront discutées comme par le passé. "Ces motions, qu'il convient de tenir pour de simples formalités, ne seront plus débattables, comme le veut en la partie des règlements de toutes les assemblées législatives. Mais tout ce qui donne lieu à une question directe touchant quelque affaire dont la Chambre serait saisie, continuera d'être débattable aussi amplement que par le passé. Nous avons eu le soin de préserver les droits de membres de la Chambre à cet égard, puisque, pour qu'il n'y ait pas de doute sur ce point, nous nous servons des termes qui suivent: Pour l'adoption du rapport d'un comité permanent ou spécial. Les motions pour la question préalable continueront d'être débattables, bien qu'elles ne le soient pas en Angleterre, en Australie ni dans la chambre des représentants américaine, non plus que dans la plupart des assemblées législatives du monde. Ensuite les mots: "Ou pour la troisième lecture d'un bill" sont mis là pour la raison que, lorsqu'un bill sort du comité sans amendement, la troisième lecture est quelque fois demandée sans qu'il apparaisse à l'ordre du jour, et faute de ces mots, nous aurions pu supprimer tout débat lors de la troisième lecture, et c'est ce que nous ne voulons pas. Nous avons donc inséré ces mots dans la règle comme garantie pour la minorité. Il est ainsi énoncé:

"Ou pour l'adoption en comité général, ou en comité des subsides, ou des voies et moyens, de la résolution, article, clause, préambule, ou titre en délibération, pourra être débattue, mais toutes autres motions seront décidées sans débat ou amendement."

Les amendements faits à la troisième lecture d'un bill pourront donc être discutés comme par le passé. Il est à remarquer d'ailleurs que ce n'est pas un privilège mais un droit qu'ont les députés de présenter des amendements à un bill en troisième lecture. Les nouveaux règlements n'ont jamais été faits dans le but d'enlever à l'opposition les droits légitimes qu'elle possède, mais simplement afin de faire avancer le travail de la Chambre.

M. Laurier s'est déclaré un admirateur des procédures de la Chambre anglaise. Cependant la discussion est limitée à cinq minutes, aux Communes anglaises, tandis qu'ici nous accordons vingt minutes. Si le chef de l'opposition tient absolument aux règlements des Communes anglaises je suis prêt à les accepter pour ma part.

J'ai déjà exposé l'objet des règles aussi complètement que c'est nécessaire, je crois, pour le moment. Les règles à mettre en vigueur, doivent l'être naturelle-

ment avec prudence et équité. Il ne serait dans l'intérêt d'aucun gouvernement de les appliquer injustement et je puis assurer que je serais en vérité très heureux, en ce qui concerne le renvoi de ces règles à un comité de la Chambre ou de les discuter en comité général, si nous ne devions pas perdre un temps considérable et si un délai indéfini ne devait pas résulter par l'adoption d'un tel procédé. Nous pensons que le moment est venu où nous devons modifier les règles de la Chambre et nous essayons sincèrement de les amender d'une façon équitable pour la minorité et en même temps afin de permettre de traiter les affaires publiques d'une façon raisonnable et normale. Je veux pourtant dire que si ces règles sont adoptées, je consentirai volontiers, à l'ouverture d'une autre session, à référer tout le règlement de la Chambre à un de ses comités afin que pour d'autres cas aussi bien que pour ceux dont j'ai parlé on puisse procéder à une révision complète dont le besoin se fait, suivant moi, grandement sentir.

En attendant, je dirai seulement que je soumetts ces règles à la considération et à l'approbation des honorables députés des deux partis de la Chambre. Je suis en effet convaincu qu'elles ont été rédigées de telle façon et avec de tels dispositifs et de telles garanties que tous les membres de l'opposition auront leurs droits absolument garantis pour assurer la liberté de parole sur toute mesure d'ordre public qui pourrait être soumise à l'examen du Parlement.

Mais, en tenant compte de cela, il faut admettre, comme chacun ici et dans le pays le comprendra, qu'un parlement ne peut pas siéger comme nous l'avons fait pendant environ cinq mois, depuis le 21 novembre dernier, sans pouvoir presque rien traiter des affaires publiques qui lui sont soumises.

Si un Parlement peut être retardé ainsi pendant cinq mois sans faire un progrès appréciable, avec le programme du Gouvernement actuel, il peut être retardé pendant douze, quinze ou dix-huit mois. Dans ces conditions, les institutions parlementaires seraient presque inutiles. Tout ce que nous désirons—et je parle d'une façon absolument sincère aux honorables députés de l'opposition—c'est de fixer des conditions qui permettront à chacun d'eux de jouir d'une liberté raisonnable de discussion et en même temps qui donneront au Gouvernement et à la majorité de la Chambre la possibilité d'administrer d'une façon convenable les affaires publiques du pays.

La discussion s'est ensuite engagée à fond et s'est continuée jusqu'à une heure ce matin.

LE BILL McKENNA

A propos des suffragettes incarcérées

Londres, 22.—Le bill qui a rapport aux grèves de famine des suffragettes emprisonnées et qui a été introduit à la Chambre des Communes le 26 mars par le secrétaire d'Etat McKenna, a été discuté hier à la Chambre.

Le secrétaire McKenna désire voir passer le bill le plus tôt possible. Il se voit obligé en attendant de continuer le système de la nourriture forcée, bien qu'il lui répugne d'employer ce moyen violent. D'autre part, il a refusé un amendement défendant l'alimentation forcée car il veut pouvoir avoir recours à ce moyen quand le renvoi d'une gréviste de famine serait un danger social.

Le bill pourvoit aux conditions des renvois temporaires des prisonnières pour cause de santé. De nombreux amendements ont été proposés, pour et contre les suffragettes. Le gouvernement semblait désirer renvoyer le bill tel quel au comité.

Après quelque discussion, le Secrétaire d'Etat appliqua la loi de clôture et le vote fut pris. Le bill est passé au comité sans aucun amendement.

Luskville

PARTIE DE CARTES

Luskville, 22.—Jeudi le premier mai nous aurons une magnifique partie de cartes "enchère" à la salle du conseil.

Ce concours a été organisé au profit de l'église.

Des rafraichissements seront servis après la partie.

Tout le monde se fera un devoir d'assister à cette soirée qui, à n'en pas douter, sera des plus intéressantes.

Il y aura superbes prix à gagner. Qu'on n'oublie pas la date et s'y rende en foule.

La partie commencera à 8.30 heures. Prix: 25 sous.

DANS LE MONDE SPORTIF

BALLE AU CHAMP

Ligue Américaine

R. H. E.
Cleveland .. 000002000—2 9 4
St Louis .. 110000002—4 9 2
Steen et Land, Hamilton et Alexander, Agnew.

R. H. E.
Detroit 000000002—2 8 0
Chicago .. 10010100x—3 6 2
Houss et McKee; Scott et Easterly.

R. H. E.
Boston 220004000—8 10 3
Washington 021000000—3 10 2
Leonard et Carrigan; Groom, Gallia, Boehling et Ainsmith.

R. H. E.
New York .. 102010000—4 10 0
Philadelphia .. 2004000x—7 12 0
McConnell, Shulz et William; Brown et Lapp.

Parties d'aujourd'hui

Le Boston à Washington; le New York à Philadelphie; le St Louis à Cleveland; le Detroit à Chicago.

Ligue nationale

R. H. E.
Brooklyn .. 020101301—8 14 0
Boston .. 000002010—3 8 1
Curtis et Erwin; Perdue, Gervais et Kariden, Whaling.

R. H. E.
Pittsburg .. 000000100—1 2 1
St Louis .. 000000000—0 5 1
Cannitz et Simmons; Perritt et Wingo.

R. H. E.
Chicago .. 100000232—8 11 0
Cincinnati .. 000004100—5 13 1
Leiffield, Humphreys, Cheney et Archer; Fromme, Packard McIntyre, Harter et Clarke.

R. H. E.
Philadelphia 0110000000000—2 7 2
New York 0000020000000—2 12 4
Seaton et Dooin; Tesreau, Wilts et Wilson.

Parties d'aujourd'hui

Le Brooklyn à Boston; le Philadelphie à New-York; le Pittsburg à St Louis; le Chicago à Cincinnati.

Ligue internationale

Les deux clubs canadiens ont fait changer la chance de côté et ont gagné par de beaux scores.

R. H. E.
Providence .. 10020002x—5 10 1
Rochester .. 000100003—4 9 1
Koehler et Lafitte; Quinn et Blair.

R. H. E.
Baltimore .. 000000000—0 9 1
Montréal .. 200000000—2 6 1
Shawkey et Egan; Mattern et Madden.

R. H. E.
Toronto 000010012—4 8 1
Jersey City 000000000—0 4 1
Maxwell et Davis; Doescher et Lee.

R. H. E.
Newark .. 004000000—4 8 1
Buffalo .. 101102000—5 11 1

Position de la ligue

Club	G.	P.	P.C.
Newark	4	1	800
Montréal	3	2	600
Buffalo	3	2	600
Baltimore	3	3	500
Providence	3	2	600
Jersey City	2	3	400
Rochester	2	4	333
Toronto	1	4	167

Parties d'aujourd'hui

Le Toronto à Jersey City; le Montréal à Baltimore; le Rochester à Providence; le Buffalo à Newark.

Ligue de la ville d'Ottawa

A une assemblée de la ligue, hier soir, à l'Université d'Ottawa, la ligue de la ville a décidé différentes questions importantes. On a entre autres fixé la cédule des entrées.

CEDULE

26 avril—Le Saints contre le Pastimes; l'Université contre le National.

1er mai—Le University contre le National; Le Saints contre le National.

3 mai—Le Y. M. C. A. contre Pastimes; Le University contre le Collégiate.

10 mai—Le Saint contre le National; Le University contre le Pastimes.

14 mai—Le Collégiate contre le University.

17 mai—Le University contre le Saints; le Y. M. C. A. contre le Collégiate.

31 mai—Le National contre le Pastimes; le University contre le Y. M. C. A.

7 juin—Le Collégiate contre le Saints; le University contre le Pastimes.

11 juin—Le National contre le University.

14 juin—Le National contre le Y. M. C. A.; le University contre le Saints.

21 juin—Le Saints contre le Pastimes; le National contre le Y. M. C. A.

28 juin—Le Collégiate contre le Saints; le Pastimes contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le Saints; le Pastimes contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juin—Le Collégiate contre le Saints; le Pastimes contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

5 juillet—Le National contre le Pastimes; le Collégiate contre le Y. M. C. A.

12 juillet—Le Saints contre le Y. M. C. A.; le Pastimes contre le Collégiate.

19 juillet—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

28 juillet—Le Pastimes contre le Collégiate; le National contre le Collégiate.

28 juin—Le Collégiate contre le National; le Saints contre le Y. M. C. A.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with weather data for Victoria, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec.

Prognostics: /veises et orages électriques en certains endroits aujourd'hui et demain, mais assez beau et chaud.

Température.—La dépression atmosphérique de l'Ouest s'avance vers l'Est pendant que les averses et les orages électriques qui l'accompagnent se répandent dans l'Ontario.

Une légère couche de neige a un peu refroidi la température dans l'Ouest.

AVIS

Notre représentant, M. J. W. Bourgoïn, a commencé aujourd'hui la visite de nos abonnés résidents dans la basse-ville. Les personnes qui n'ont pas encore payé le prix de leur abonnement à notre journal sont priées de profiter de cette visite pour s'en acquitter le plus tôt possible, ce qui nous obligerait beaucoup.

M. Bourgoïn ayant chargé du département de circulation de notre journal prendra en considération les plaintes qui lui seront faites concernant la livraison à domicile.

"L'Administration"

Institutrices demandées

On demande des institutrices pour les écoles bilingues de Sudbury, Ont. Les salaires seront de \$400. Il en faudrait dix pour les écoles suivantes.

- Arrondissement No 1, Garson. Arrondissement No 2, Garson. Arrondissement No 1, Neelon. Arrondissement No 2, Neelon. Arrondissement No 3, Neelon. Arrondissement No 4, McKin. Arrondissement No 2, Broder. Arrondissement No 5, Graham. Arrondissement No 6, Denison. Arrondissement No 3, Denison. S'adresser en français au Rév. Père G. S. Lebel, S. J., Sudbury, Ont.

DÉCÈS

ST PIERRE.—Le 22 avril 1913, à Ottawa, est décédée à l'âge de 23 ans, Mlle Délia St Pierre.

Elle faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à la Basilique.

Départ de la maison mortuaire, No. 65 rue Water, à 7.45 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22-23

BROWN.—Mlle Harriette Brown est décédée hier, à l'âge de 74 ans. Elle appartenait à l'une des plus anciennes familles d'Ottawa et avait toujours demeuré dans le district.

Elle laisse deux frères, MM. Alfred et Horace, tous deux d'Ottawa.

ON DEMANDE.—Des femmes pour travailler à domicile, à faire des dessus de coussins; peuvent gagner de \$3.00 à \$12.00 par semaine.

S'adresser entre 5 et 8 heures, P. M., au No 153 rue Nepean. 22-28

ON DEMANDE.—Une servante pour travail général. S'adresser à M. A. E. Paquette, 326-328, rue St André. Tél. Rideau 845. 22a-3f

ON DEMANDE.—Une ville du nouvel Ontario demande par l'entremise de "Droit" un homme capable de diriger tous les travaux d'une p. 500 vir. le, ch. av. r. r. ponts et trottoirs. S'adresser au "Droit". j. n. o.

ON DEMANDE.—Un homme d'expérience dans la sollicitation des annonces, pouvant donner de bonnes références et connaissant bien français et l'anglais. S'adresser, LE "DROIT", 88 rue York, Casier postal 554.

ON DEMANDE.—Un homme pouvant fournir de bonnes références, bon travailleur et connaissant bien français et l'anglais. S'adresser, LE "DROIT", 88 rue York, Casier postal 554.

ON DEMANDE.—Une bonne d'enfant. S'adresser à 114 rue Osgoode. 23-25

A VENDRE.—Une bonne ferme en bon état à Bourget, Ont., bonne maison et bonne grange. Conditions faciles, pas de comptant. S'adresser à Mme C. G. Rochon, Clarence Creek, Ont. 23-24

A L'HOTEL-DE-VILLE

Le pavage de la rue Bank.—Les estimés défectueux causent des pertes considérables à la ville.—Motion du commissaire Kent.

Il faut de toute nécessité et sans retard réparer le pavage de la rue Bank. L'ingénieur actuel est d'opinion que le mauvais état de cette rue est dû à la construction défectueuse de la ligne des tramways. Les fondements ne sont pas solides et le passage rapide des gros tramways occasionne des vibrations qui désagrègent le pavage petit à petit.

Le bureau a décidé de faire construire un trottoir en ciment sur la rue Concord entre les avenues Lees et Evelyn.

A la recommandation de M. Askwith M. L. Hunter a été nommé ingénieur des chemins avec un salaire de \$100 par mois.

Il est grand temps que le bureau des commissaires prenne les moyens de se procurer les matériaux nécessaires aux travaux à des prix raisonnables. Pour les travaux de la corporation surtout, il n'a jamais été possible d'avoir des soumissions convenables. Les unes étaient trop élevées, les autres trop basses. Dans le premier cas, le profit est considérable, aux dépens de la ville, dans le deuxième la ville s'expose à recevoir de très mauvais services d'un soumissionnaire qui ne fait pas de profit.

L'auditeur Cluff dit que cette manière de faire a cours depuis des années. Il s'en est plaint très souvent et rien n'a été fait.

Le commissaire Kent a présenté une motion demandant que l'avisier légal, S. Taylor McVeity soit présent à chaque séance du conseil comme l'architecte, le bactériologiste ou l'ingénieur.

Une pétition nombreuse des intéressés de la rue Mark a été présentée au bureau, hier. Espérons que ces citoyens obtiendront justice.

LEGISLATURE PROVINCIALE

Le nouveau bill de Toronto.—Initiative de la Lord's Alliance.—M. Z. Mageau et la coupe du bois.

Toronto, 23.—Un nouveau bill est préparé pour acheter les propriétés de la "Toronto Railway Company" et de la "Toronto Electric Company". Le premier bill présenté par M. McNaught, la semaine dernière, après avoir obtenu une première et une seconde lecture, a été tué.

Avant d'être présentée à la Chambre cette nouvelle législation devra porter l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil est de la Commission "Hydro-Electrique."

Les libéraux se sont opposés fortement à l'adoption du bill pour constituer en corporation la Cie "Lake Huron and Ontario Railway." Ils ont essayé d'amener l'abolition des cabarets en proposant un amendement à la loi des licences, stipulant qu'il n'y aurait pas d'autres licences d'accorder après cette année. La "Lord's Day Alliance", vient de faire sienne un projet qui défend de faire aucun trafic le dimanche, même de distribuer du lait après 10 heures du matin et avant 5 heures p. m. Concernant l'observation du dimanche M. Elliott, libéral de Middlesex, a présenté un amendement à la loi demandant qu'aucune ville, à l'exception de Toronto, n'ait de service de chemin de fer le dimanche, si ce n'est à la demande expresse des contribuables.

Sir James déclare que cela serait nuisible. Par exemple, une seule ville sur le trajet s'oppose au service des chars à vapeur et toutes les autres en sont privées.

MM. Marshall, Atkinson et Z. Mageau ont exigé que le gouvernement fournisse de plus amples renseignements sur la vente du bois dans les districts vendus aux compagnies de chemin de fer.

M. Z. Mageau a suggéré que le bois de charpente soit vendu à tant le pied et le bois de pulpe à la corde. De cette manière le gouvernement s'assurerait des revenus beaucoup plus considérables.

Les libéraux ont soulevé une vive discussion afin de faire inscrire aux débats les interpellations, motions et amendements qui ont été rayés à la séance de vendredi dernier.

Nouvelles de Hull

EXPLOSION DE DYNAMITE

Joseph Hall d'Ottawa, contre-maître à la carrière de la "Cement Works" à Hull, a échappé miraculeusement à la mort, lundi soir. Il était au travail quand deux mines chargées de dynamite partaient subitement. Hall avait placé deux bâtons de dynamite dans chaque mine. Un morceau de pierre tomba dans une et Hall, au moyen d'une pince, se mit à fouiller afin de l'enlever. La dynamite fit explosion et Hall fut lancé à dix pieds plus loin. Un grand nombre de petits morceaux de pierre se logèrent dans la figure les bras et dans toutes les parties du corps de Hall.

L'HON R. ROGERS

L'hon R. Rogers, ministre des travaux publics, a reçu hier une délégation de Hull, composée du maire Dupuis, de MM. F. A. Gendron, M. P. P., L. Cousineau et Jos. Wright, demandant que l'ordre du passage des voitures soit changé, sur le pont Alexandra.

Actuellement, tous les véhicules allant de Hull à Ottawa doivent passer sur le côté droit du pont.

Tout près du pont, du côté d'Ottawa, il y a une pente rapide et aussi une grosse côte à monter pour venir à Ottawa. Il a été démontré que presque toutes les grosses charges allant de Hull à Ottawa, telles que les charges de pierres, et que la grosse côte était très pénible pour les chevaux. On a demandé que l'ordre de circulation soit changé et que le chemin pour aller à Ottawa soit à droite.

Le ministre a promis qu'il étudierait la question sérieusement, et qu'il leur donnerait une réponse sous peu.

LE REV. PERE GUERTIN FETE

Grande fête aujourd'hui chez les Révérends Pères Oblats de Hull à l'occasion du 21e anniversaire d'ordination du R. P. Guertin curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce.

Ce midi, les amis du R. P. se sont réunis au presbytère en une fête intime.

Les clés des Révérends Soeurs Grises ont exécuté un joli programme dramatique et musical à 2.30 heures.

On a présenté une adresse de félicitations et de souhaits au digné curé de Notre-Dame de Hull, qui a répondu avec l'éloquence qu'on lui connaît.

UNE JAMBE CASSEE

M. C. McMillan, un jeune garçon de 16 ans, vivant avec son oncle, F. Dennison, sur la rue Mine, s'est cassé une jambe hier. McMillan s'en alla chez lui après la classe lorsque pour faire un tour de voiture il sauta sur une voiture da faetaage.

La jambe lui tomba dans les roues et fut cassée au dessous du genoux. Le Dr Davis a donné les soins requis au blessé.

L'Imperator" s'échoue

(Service du "Droit")
Hambourg, 23.—Le nouveau géant des mers "Imperator", de la ligne Hambourg-Américaine, qui doit faire son premier voyage le mois prochain s'est échoué dans l'Elbe, hier.

Deux mineurs tués

(Service du "Droit")
Lethbridge, Alb., 22.—On annonce de Pincher Creek qu'un accident a eu lieu ces jours derniers dans les mines de Beaver Creek causant la mort de deux mineurs. Une partie de rocher s'est détachée subitement écrasant les deux malheureux.

Grève à Paterson

Paterson, N. J., 22.—Une foule de 7,000 grévistes des manufactures de soie a envahi la salle d'armes du 1er régiment, hier soir. Ils ont conquis le président de l'assemblée qui avait lieu sous les auspices de la fédération américaine du travail, afin d'arrêter la grève qui dure depuis 8 semaines. La police n'a pas réussi à imposer silence à cette foule et la séance fut levée car aucun orateur ne pu être présenté.

Aucune arrestation ne s'est faite. Hier également, une réunion de grévistes a eu lieu, dans laquelle les meneurs ont annoncé que des arrangements avaient été faits afin d'envoyer les enfants malades en dehors de Paterson, Mercredi, 300 enfants seront envoyés à New-York où l'on en prendra soin.

DANS LA VILLE ET LA BANLIEUE

Durocher devra subir son procès

Le grand jury a décidé, hier après-midi, que Joseph F. Durocher, officier rapporteur aux dernières élections municipales, devait subir son procès.

L'étude de la cause a commencé devant le grand jury, un peu après une heure, hier, et vers quatre heures le jury en chef annonça qu'il y avait matière à procès.

Les bureaux sont fermés

Un bailli est en possession des bureaux de la "Canadian American Land Company", situés au quatrième étage de l'édifice "Canadian Life". On dit que la déconfiture de cette compagnie a affecté plusieurs marchands de la ville.

L'enlèvement des cendres

Le département de l'ingénieur de la ville a fait des arrangements pour faire enlever les cendres de toutes les résidences immédiatement après le premier mai.

Un grand nombre de citoyens envoient des demandes à l'Hôtel-de-Ville expliquant qu'ils doivent déménager le premier mai et qu'ils n'ont pas assez de boîtes pour contenir les cendres qu'ils doivent laisser.

Il y aura 75 voitures supplémentaires d'employées au transport de ces cendres.

D'ici là, ceux qui n'ont pas de réceptacles suffisants pourront déposer leurs cendres dans leurs cours et les voitures les prendront là.

Toutes les boîtes, bouteilles, etc., doivent cependant être placées dans des boîtes séparées.

Tué dans une chute

Albert Vézina, demeurant sur la rue Pine, est mort, hier après-midi, de blessures reçues dans une chute qu'il a fait du siège de sa voiture de livraison. Le défunt était à l'emploi de A. Workman et Co., marchands de quincaillerie sur la rue Wellington.

Vézina conduisait une charge de fer dans la cour du magasin quand la roue de la voiture se heurta sur le bord de la rue et lança Vézina en bas de son siège. Il tomba sous les roues et la voiture lui passa sur le corps lui infligeant des blessures dont il est mort quelque temps après.

Vézina n'était marié que depuis quelques mois.

Mariages entre mineurs

Il s'est présenté une cause assez importante hier à la cour de la rue Nicolas. M. W. L. Scott de la société légale Ewart, Scott, MacLaren et Kelly, a allégué devant le juge Britton, président des assises du printemps, qu'un mariage ou l'une ou l'autre des deux parties contractantes est au-dessous de 17 ans, n'était pas un mariage du tout au point de vue légal, à moins que les parties contractantes n'aient obtenu le consentement de leurs parents.

Le plaidoyer de l'avocat a été basé sur une déclaration faite par Mme P. H. MacLeod de la rue York, disant qu'il n'y avait jamais eu mariage entre sa jeune fille de 16 ans, et M. Richard Davies de cette ville en octobre dernier.

Davies n'a pas paru en cour et n'avait pas d'avocat.

Dans cette cause, la jeune femme n'a pas demandé le consentement de ses parents. En effet, deux mois après le mariage personnel ne le savait encore.

La cour a été ajournée au 7 mai.

Un gérant de théâtre à l'amende

M. Charles Gallagher, gérant du théâtre Empire, a été condamné à \$30 d'amende et les frais en Cour de Police, hier, pour avoir laissé remplir les bastôts de son théâtre.

M. W. D. Herridge, avocat de l'accusé, a fait une forte défense, mais le magistrat Askwith a fait remarquer que Gallagher avait déjà été amené en cour pour un cas semblable; et qu'il avait été averti de ne plus désobéir à la loi.

Il a été condamné au minimum.

Sacs Antiseptiques d'Eddy

Antiseptiques parceque le papier et les sacs sont faits dans le même établissement, sous le même toit et que les machines perfectionnées employées à la fabrication de ces sacs, le sont du commencement à la fin.

En conséquence, EXIGEZ toujours que les aliments que vous achetez soient mis dans les SACS ANTISEPTIQUES D'EDDY. C'EST IMPORTANT.

Sentence suspendue

John J. Currie, demeurant au No 297 rue Nepeau, accusé d'avoir agi comme détective sans licence a été condamné à \$200 d'amende en Cour de Police, hier, par le magistrat Askwith. La sentence a été suspendue.

Une femme d'Ottawa centenaire

La plus vieille dame et la plus ancienne résidente d'Ottawa a fêté son centième anniversaire de naissance hier. Mme P. A. Egilson est née à Canterbury, Angleterre en 1813.

Madame Egilson s'est mariée deux fois et demeure actuellement avec son fils sur le chemin de Montréal. Elle a été mère de 10 enfants dont cinq sont encore vivants. Sa santé a toujours été excellente.

Ses amis lui ont présenté leurs bons souhaits de longue et heureuse vie. Parmi les présents offerts à Mme Egilson, se trouvait un panier de 100 roses.

Sainte Famille

PARTIE DE CARTES

La partie de cartes de lundi soir, organisée par le comité de la patinoire, a été un vrai succès pour les organisateurs. Tous sont partis enchantés de leur soirée.

Voici la liste des heureux gagnants.

Prix pour dames:
1er prix: Une tordeuse, donnée par M. J. Connor & Fils, par Mlle A. Gauthier.

2e prix: Un livre de messe gagné par Mlle R. Leclerc.

3e prix: Une boîte de chocolat donnée par Mme A. L. Trudel, 122 Rideau.

4e prix: Prix de consolation, Mlle B. Beaudry.

Prix pour messieurs:
1er prix: Un banc pour envette donné par M. E. Roy, gagné par le R. P. U. Robert, curé, O. M. I.

2e prix: Un cadre donné par M. A. Charpentier, gagné par M. J. Ouellette.

3e prix: Une épinglette donnée par M. H. Gravel, gagnée par M. Geo. Gravel.

4e prix: consolation, gagné par M. A. Charpentier.

Le comité est heureux de remercier les Dames généreuses qui ont bien voulu donner ces magnifiques prix.

AGENTS DEMANDÉS

On demande deux boulangers à commission pour solliciter des abonnements à notre journal dans la ville et ses banlieues. S'adresser à J. W. Bourgoïn bureau du "Droit"

AVIS

M. J. B. Dorion, photographe, dont l'établissement a été incendié récemment, sur la rue Sussex, a transporté ses ateliers au No 118 Bank où il est à la disposition du public comme par le passé.

j. n. o.

PERDU.—Une sacoche contenant un porte-monnaie, avec argent et une paire de lunettes. Une récompense sera donnée à la personne qui rapportera la sacoche au numéro 23 1-2 rue St-André.

Plus de Typhoïde. La plus intéressante nouvelle publiée dans ce journal aujourd'hui, et la plus importante à tous les chefs de famille est cette simple annonce de fait, les marchands éveillés, animés pour le bien public, très au courant, ci-dessous mentionnés ont pris les mesures de tenir constamment en stock—la plus pure eau du monde—et feront une prompte livraison en Jarres Impériales de quatre gallons avec une caisse spéciale à bascule—on fournira le rafraîchisseur SANITAIRE TRIPURE, aussi des caisses contenant des Bouteilles Triangles Impériales de 80 onces, l'enceissement le plus propre, le plus commode, qui se tient plat dans la boîte à glace. Chaque bouteille de TRIPURE est stérilisée à la vapeur. Chaque bouteille de TRIPURE est bouchée avec un nouveau bouchon à la vapeur. Chaque bouteille de TRIPURE est coiffée d'un parchemin antiseptique du moment que le bouchon est inséré. L'EAU TRIPURE est DISTILLEE. L'eau délicieuse—LA PLUS PURE—la plus saine dans le monde, et est adoptée par les grands Hôpitaux, recommandée par les meilleurs médecins, employée et louée par les Officiers d'Hygiène. Servie dans les meilleurs hôtels et restaurants. Les principaux Théâtres servent TRIPURE à leurs Patrons. L'Hôtel Grand Union s'en sert pour le thé et le café.

AHEARN E. M., rues Somerset et Arthur ARBYTHNOT R. M., 1121 rue Wellington ALLEN & COCHRANE, tous les magasins BAMBRIC J. 26 rue Georges BEATTIE T. T., rues Claribone et Bronson BEATTIE T. T., 285 rue Wellington BROWNLEE A. J., rues Bank et Second BROWNLEE A. J., rues Bank et Cooper CAMPBELL, NORMAN 71 Sparks CIVIL SERVICE SUPPLY CO., rues Slater et O'Connor DAY F. W., rues Bank et First EMOMD L., 283 rue Dalhousie GRACE BROS sup Elgin et Slater GRAHAM W. J., 90 rue Sparks HARRISON R. S., rues Rideau et Cumberland HEBERT P. D., rues Ba L et Lisgar KENNEDY & CO rue Wellington LAMOUREUX & CIE 251 rue Dalhousie LEWIS, CLARENCE H., rues Bay et Nepean MORELAND C., rues Bank et Fourth MOSGROVE J. A., rues Bank et Nepean

NOLAN P. J., rues Wellington et Bridge PHARMACIE NATIONALE OTTAWA WA, rues Dalhousie et York ORILEY J. H., 167 1-2 rue Rideau PALMER M., rues Herri et Drummond PATENAUDE FRERES 290 Dalhousie PAYMENT T., 224 rue Dalhousie PAYMENT T., rues Dalhousie et Clarence PARKINS R. M., rues Elgin et Laurier REKAL'S STORES tous les magasins ROGER BLAIR C., 59 rue Main ROCHESTER & CO J. L., 180 rue Sparks RAY J. C., 374 Elgin ROGER O., rues Rideau et Sussex RACINE H., rues Dalhousie et Water SCOTT F. A., 292 rue Wellington SOULIERE E., rues Dalhousie et Water STALKER DONALD J., 102 rue Rideau STEVENSON S., 1-350 rue Rideau STANDARD DRUG CO, rues Rideau et Nicholas STOREY E. D., 425 rue Bank VALIQUETTE J. P., rues Dalhousie et Clarence

Demandez à votre épicer LES MEILLEURES MAISONS d'un bout à l'autre du Canada font usage DE L'EAU DISTILLÉE TRIPURE, LE RAFFINEMENT DES EAUX DE TABLES. D'une rive à l'autre,

LISEZ LE "DROIT"

ABONNEZ-VOUS AU "DROIT"

Journal quotidien, publié dans l'intérêt de la langue et des écoles françaises

DISTRIBUÉ À DOMICILE

LE DROIT donne les nouvelles locales et étrangères les plus intéressantes.

LE DROIT s'efforcera de suivre en tous points les enseignements de l'Eglise catholique.

LE DROIT suivra de près les faits et gestes du Parlement, des Législatures, des Conseils municipaux et des Commissions Scolaires, non au point de vue partisan, mais dans le but de faire prévaloir les droits de l'Eglise catholique et des Canadiens français.

INTÉRESSEZ-VOS AMIS

UN SOU LE NUMÉRO

Adressez une carte postale aux bureaux 88 RUE YORK, OTTAWA, CAN. OU TELEPHONEZ: RIDEAU 1448